

# Tartagueule

à la récré



N° 147 janvier 2021 - Bulletin de la CNT Éducation Rhône et Ain avec le soutien de la CNT-PTT

Toutes et tous en grève les 26 janvier et 4 février 2021 !

*Malgré un début d'année toujours morose en raison de la crise sanitaire, qui se traduit de plus en plus aussi en crise sociale, il est grand temps de reprendre le chemin de la mobilisation ! Dans ce sens le mois de janvier 2021 est marqué par de nombreuses initiatives dont trois journées de grève revendicative dans des secteurs professionnels différents, le 21 dans la santé, le 26 dans l'éducation et le 28 dans l'énergie avant de converger dans une journée de mobilisation et de grève interprofessionnelle le jeudi 4 février.*

## **Pour une augmentation significative des revenus pour tou·tes !**

Nos salaires sont gelés depuis des années. Et ça n'a pas l'air de gêner les gouvernements successifs, qui maintenant se foutent de notre gueule en annonçant des revalorisations qui finalement ne concernent qu'un quart des personnels. Et encore, rien à voir avec la volonté d'améliorer nos conditions de vie, mais uniquement tenter de rendre « attractif » notre boulot alors que les politicien.nes passent leur temps à le dévaloriser. Pire, cette revalorisation (des premiers échelons de carrière uniquement) se fait sous forme de prime et non d'augmentation du salaire. Une prime de plus dans l'Educ nat', alors qu'on sait que les primes sont un facteur important d'inégalités de revenus entre personnels. Évidemment, cette revalorisation ne concerne pas les AED ni les AESH, régulièrement exclues de toute réforme qui pourrait améliorer leurs conditions de travail (et toujours pas de prime REP pour les statuts les plus précaires). Le gouvernement a même trouvé le moyen de ne pas donner la prime d'équipement à toutes les collègues. Mais il est vrai que les CPE et les documentalistes (souvent référent.es numériques de leur établissement) n'ont pas touché un ordinateur pendant le confinement l'an dernier...

## **Contre les menaces sur nos conditions de travail**

Le ministère entend supprimer le label REP en 2022, au profit d'une nouvelle organisation décidée au niveau académique. Les critères d'attribution des moyens changeront, au détriment des élèves en difficultés sociales. On connaît la chanson : la première année, on supprimera le label REP sans toucher aux moyens pour faire croire que rien ne change et éviter

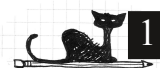
une lutte globale des établissements REP. Puis le gouvernement diminuera les moyens de certains établissements les années suivantes. Diviser pour mieux économiser. Une nouvelle trouvaille vient de sortir du ministère : l'évaluation des établissements. Enfin, c'est pas nouveau, mais là on va nous demander de nous évaluer nous-même et de nous fixer des objectifs. Et après on nous demandera des comptes sur l'atteinte de nos propres objectifs, avec bien sûr le risque que les moyens attribués à l'établissement en dépendent (comme cela peut se faire dans d'autres pays). Une note d'espoir : peut-être qu'en voulant qu'on s'auto-évalue, le gouvernement a prévu de virer les buros qui nous évaluent d'habitude... Ca semble mal parti (on s'en doute) : à côté de l'évaluation interne à l'établissement viendrait s'ajouter une évaluation externe (sûrement au cas où on s'évalue mal...).

*La CNT Education appelle à se mobiliser pour le dégel des salaires, pour l'intégration des primes dans les salaires, pour une augmentation importante des salaires les plus faibles en prenant sur les plus grosses rémunérations (à commencer par les hauts fonctionnaires), pour une prime équipement pour tou·tes. Mais plus largement, nous serons en grève pour nous retrouver et garder des liens entre collègues. Si la situation sanitaire a permis de repousser certaines réformes réactionnaires comme celle des retraites, elle entraîne également morosité et sentiment d'impuissance. S'organiser collectivement, c'est retrouver un peu de dynamisme et d'optimisme pour les luttes qui arrivent.*

## **Manifestations !**

Mardi 26 janvier  
14h place Guichard (Bourse du travail)  
en direction du rectorat

Jeudi 4 février  
11h Manufacture des tabacs



## Autoévaluation, autodestruction

Alors que les établissements croulent sous les difficultés liées à la crise sanitaire, le ministère s'empresse de mettre en place l'évaluation des EPLE - instituée par la loi dite « pour une Ecole de la confiance » de 2019 - qui concernera 20% des établissements chaque année (chaque établissement sera donc évalué tous les 5 ans) et est composée d'une autoévaluation de l'établissement et d'une évaluation externe.

Si certain-es y voient une occasion d'améliorer leurs pratiques et des points dans leur établissement, c'est surtout le moyen de faire porter les responsabilités sur les personnels et non pas sur un système. L'aspect « participatif » est bien sûr un outil stratégique pour faire taire toute contestation ; d'ailleurs, les items à évaluer sont bien précis et définis : il ne s'agit tout de même pas de permettre aux personnels de se réunir pour

former un collectif et ainsi s'organiser contre les réformes destructrices du ministère !

Là encore, si certain-es y voient un moyen de travailler en équipe, il serait malhonnête de nier la mise en concurrence entre établissements, voire même entre collègues avec le choix des pilotes – peut-être y'aura-t-il une prime pour inciter les plus hésitant-es à participer à la mascarade ?

Là aussi, si certain-es y voient un moyen d'obtenir plus de moyens, il n'en est rien : déjà en place dans l'ESR, aucun moyen supplémentaire n'a été donné. De même, ces logiques d'auto-évaluation ont été mises en place à France Telecom (devenu Orange) ou encore à la Poste, avec les conséquences que l'on connaît. Ne soyons pas dupes, et refusons le management dans la fonction publique.

## Loi sécurité globale : c'est toujours non!

La CNT poursuit sa mobilisation contre la loi liberticide dite de «sécurité globale» qui contribue à instituer un peu plus encore un Etat policier. Cette loi vise à élargir les champs d'intervention de la police municipale ou des agents de sécurité privée, à permettre pour les agents des forces répressives de l'Etat le port d'armes en dehors du temps de travail (y compris dans les lieux accueillant du public) et à autoriser l'usage des armes pour les militaires «Sentinelle». Elle ouvre la voie à une privatisation de la répression par l'élargissement des interventions des agents de sécurité du privé. Elle permet la généralisation de l'usage des drones et de la reconnaissance faciale dans le cadre du «maintien de l'ordre».

Par ailleurs, afin de faciliter la surveillance massive de la population, le Ministre de l'Intérieur a signé trois décrets le 2 décembre 2020 qui actent le fichage administratif massif afin de collecter, conserver et traiter des données non plus en fonction d'activités mais en fonction d'opinions politiques, d'appartenances syndicales et associatives. La CNIL alerte concernant la collecte automatique de ces données pour alimenter ce fichier qui pourra recueillir des données médicales, des photos, des informations liées aux habitudes de vie, des participations à des manifestations ou l'activité en ligne (réseaux sociaux).

***Contre les atteintes à la liberté d'opinion, contre le fichage massif et l'Etat policier!***

## Convergence des luttes le 4 février !

Pour faire face aux mesures gouvernementales qui aggravent les conséquences sanitaires, économiques et sociales de la crise sanitaire, l'intersyndicale du Rhône (CGT, FO, FSU, Solidaires, CNT, CNT-SO, UNEF) a décidé d'initier des manifestations durant la seconde quinzaine de janvier pour montrer que des alternatives existent de soutien à l'emploi, à la jeunesse et de lutte contre la précarité avant de converger dans une grande mobilisation interprofessionnelle jeudi 4 février.

Comme souvent en temps de crise, les grandes entreprises bénéficient des largesses gouvernementales. Une fois de plus les dettes sont publiques et les profits privatisés. Pour nous, toute aide publique doit être conditionnée au maintien et à la création d'emplois. L'Etat doit en outre interdire les plans sociaux des grands groupes. Les dividendes versés aux actionnaires en 2020 doivent être rétrocédés et redistribués. Les profits indécentes accumulés ces dernières années doivent alimenter de nouvelles politiques de lutte contre

la pauvreté et la précarité. Pour rappel, le plan de relance du gouvernement ne prévoit qu'un milliard (1% du plan) pour les minimas sociaux et l'aide aux précaires quand il en alloue 20 pour la réduction des impôts de production.

Nous soutenons au contraire qu'il faut réduire le temps de travail, redynamiser les services publics (la santé, l'éducation, le social, ...) en embauchant massivement, relever les minimas sociaux, garantir une sécurité sociale professionnelle et réformer l'assurance chômage pour qu'elle bénéficie à toutes et à tous. Le gouvernement mène une politique de gestion de la crise afin de limiter l'impact de celle-ci sur un modèle libéral qui n'a fait qu'accentuer les inégalités sociales et économiques. Le plan Ségur et le Grenelle de l'éducation montrent à quel point ce gouvernement est déconnecté des enjeux sociétaux de notre époque. Les annonces polémiques sur le projet de réforme des retraites illustrent la position du « coûte que coûte » du président Macron.



« Tartagueule à la récré », comme l'ensemble des publications de la CNT, est rédigé et maqueté par des militant-e-s après leur journée de travail. Notre syndicat, refusant toute bureaucratisation, fonctionne sans permanent-e-s et sur la base de la rotation des tâches, afin que chacun-e s'implique concrètement dans la vie du syndicat.

Pour rester en contact avec la CNT, recevoir des Tartagueule ou adhérer, envoyez-nous un mail à [educ69@cnt-f.org](mailto:educ69@cnt-f.org)

